

Faits saillants de 2014 pour la cité de Belleville

- Le total de l'avantage estimé des reprises provinciales en 2014 pour la cité de Belleville est de 11 773 800 \$.
- Cela équivaut à 16 % de toutes les recettes tirées de l'impôt foncier municipal dans .
- Cela dépasse de 1 186 300 \$ le montant de l'avantage accordé au titre des reprises de 2013.
- Cela dépasse aussi de 6 372 800 \$ les versements reçus en 2004.

A Reprises estimatives de la province en 2014

11 773 800 \$

1. Programme de médicaments de l'Ontario	1 538 100 \$
2. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet de la gestion	682 000 \$
3. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet des prestations	6 822 400 \$
4. Ontario au travail – volet des prestations	1 012 100 \$
5. Ontario au travail – volet administration (aide supplémentaire)	1 227 000 \$
6. Sécurité des tribunaux et transport des détenus	492 200 \$

B Reprises provinciales en 2013

10 587 500 \$

C Augmentation des reprises provinciales par rapport à 2013 (ligne A - ligne B)

1 186 300 \$

Avis de transfert en 2014 – Description des lignes

- A** Avantage estimé pour les municipalités de la reprise en 2014 du Programme de médicaments de l'Ontario, du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, de la reprise progressive des prestations d'Ontario au travail; et des coûts liés à la sécurité des tribunaux et au transport des détenus, ainsi qu'une aide supplémentaire pour les municipalités concernant les coûts d'administration d'Ontario au travail.

-
- B** Égal à la ligne A de l'Avis des reprises de 2013

Nota : Le montant du financement provincial et des autres initiatives d'aide permanente de la province est arrondi à la centaine.